

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2021

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3971)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 115

présenté par
Mme Rist

ARTICLE 5

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« les chefs de service sont nommés »

les mots :

« le chef de service est nommé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.